

**CONSEIL ACADEMIQUE
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE**

DELIBERATION n° 2020/01/14-01-CAC

Le **Conseil académique**, en sa séance du 14 janvier 2020, sous la présidence de Monsieur Eric BERTON, Président,

Vu le Code de l'Education,

Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu la proposition du président d'Aix-Marseille Université, tendant à la nomination de Madame Aurélie TANGUY en qualité de Vice-présidente Etudiant de l'Université,

DECIDE :

OBJET : désignation du Vice-Président Etudiant

Le Conseil académique approuve la désignation de Madame Aurélie TANGUY en tant que Vice-Présidente Etudiant de l'Université.

Cette délibération est adoptée par 69 voix pour, 2 voix contre et 7 abstentions.

Membres en exercice : 78

Quorum : 39

Présents et représentés : 78

Fait à Marseille, le 14 janvier 2020

Eric Berton
Président d'Aix-Marseille Université

